VILLE DE CHIEVRES Le 2 juillet 2018

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le 09 juillet 2018 à 20 heures 00 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès verbal de la séance précédente : approbation
2. Modification de voiries communales et création d'un sentier - rues de la Corne et Bailly Dupont à Huissignies : décision
3. Extension de la place du Trieu : décret voirie : décision
4. Site scolaire de Chièvres : projet d'acte authentique d'emphytéose : décision
5. Acquisition de constructions modulaires préfabriquées : approbation des conditions et mode de passation du marché
6. Travaux de voirie et d'égouttage à la rue du Hameau : approbation des conditions et mode de passation du marché
7. Commission des aînés : rapports d'activités et financiers 2017 : approbation
8. Octroi d'un subside à la Maison de la Laïcité d'Ath pour l'organisation de ses activités sur le territoire de Chièvres : décision
9. Contact Center en situation d'urgence : accord-cadre 2018-2021 : convention : décision
10. Désignation d'un avocat pour la défense des intérêts de la Ville – Article 60 : ratification

Par ordonnance :

La Directrice Générale, Le Bourgmestre

Mme M-L VANWIELENDAELE Mr O. HARTIEL